

06.12.2006 - 14:50 Uhr

Interpharma - Augmentation des coûts de santé légèrement atténuée

Bâle (ots) -

En 2004, les coûts de santé ont augmenté de 3,5%, c'est-à-dire un peu moins que l'année précédente, et sont passés à 51,6 milliards de francs. L'augmentation des coûts ayant un tracé linéaire depuis de nombreuses années, on ne peut pas parler d'explosion des coûts de santé. Pour ce qui est des dépenses en médicaments, les mesures destinées à atténuer les coûts portent leurs fruits. Selon une comparaison actuelle des prix des 200 produits les plus vendus en Suisse et introduits avant 1995, les prix de détail suisses sont inférieurs à ceux pratiqués en Allemagne. Dix ans après l'introduction de la Loi fédérale sur l'Assurance-Maladie (LAMal), les données du Moniteur de la santé 2006 du GfS indiquent qu'un changement se dessine. La tendance va vers plus de marché. Cette information et bien d'autres sont regroupées dans l'ouvrage statistique de référence "La santé publique en Suisse 2006", dont la nouvelle version est également disponible sur CD-ROM.

En 2004, les dépenses totales pour le système de santé étaient d'environ 51,6 milliards de francs. Entre 1996 et 2003, les coûts de santé ont augmenté de 36,2%, tandis que les primes pour l'assurance de base augmentaient beaucoup plus fortement pendant la même période (+61,8%). En 2004, les coûts de santé ont augmenté moins fortement que l'année précédente, à savoir de 3,5%. Cette augmentation légèrement atténuée par rapport à la période d'observation 1990-92 a un tracé presque linéaire. Cette évolution ne permet pas de parler d'une "explosion" des dépenses de santé.

Les mesures destinées à atténuer les coûts dans le secteur pharmaceutique portent leurs fruits. Une comparaison actuelle des prix des médicaments en août 2006 entre la Suisse et l'Allemagne montre que pour les produits anciens, entrés dans la liste des spécialités avant 1995, les prix de détail des 200 produits les plus vendus en Suisse sont inférieurs à ceux pratiqués en Allemagne. La différence de prix a nettement diminué entre mars et août 2006. Ceci est la conséquence des baisses de prix mises en oeuvre au 1er avril et au 1er juillet 2006.

Les données les plus récentes du Moniteur de la santé du GfS, résumées dans le chapitre "Attitude de la population", montrent que les valeurs fondamentales que sont la qualité et la liberté de choix continuent à être très bien acceptées. Cependant, une tendance consolidée se dessine en 2006: 69% des personnes interrogées se prononcent pour plus de marché. Ceci concerne principalement le côté de l'offre, les citoyens étant cependant prêts à prendre ponctuellement plus de responsabilités individuelles. Ceci s'applique par exemple à la médecine alternative proposée par des médecins ou autres professionnels. Celle-ci jouit d'un large soutien, mais à condition qu'elle fasse l'objet d'une assurance complémentaire. Des coupes radicales dans la liberté de choix continuent à être largement rejetées par les électeurs, même si elles promettent des économies au niveau des coûts. Ceci s'applique au libre choix de l'hôpital et du médecin, mais aussi et surtout à l'accès sans restriction aux nouveaux médicaments et traitements.

De plus en plus d'assurés se décident pour d'autres modèles d'assurance-maladie. En particulier les modèles médecin de famille et télémédecine sont en progression, tandis que les modèles HMO et bonus stagnent. La révision de la LAMal en cours vise à créer des incitations supplémentaires à renforcer les modèles d'assurance-maladie dits de "Managed Care".

La 26e édition de l'ouvrage statistique de référence "La santé publique en Suisse" regroupe des chiffres et des faits en rapport avec le système de santé et révèle des tendances. Vous trouverez plus d'informations extraites de cette publication sur le site Internet d'Interpharma (www.interpharma.ch), dans l'Info-Center "Faits et statistiques", au format PDF ou PowerPoint. Vous pouvez en outre commander gratuitement la brochure auprès d'Interpharma, sur papier ou - nouveau - sur CD-ROM.

Contact:

Thomas Cueni

Tél.: +41/61/264'34'00

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100521080> abgerufen werden.